



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmier
Emploi	Infirmier
Métier	Profession de soins et activités paramédicales
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle EST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	0227 – 69G37 HC
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2064 – UF Lucien Bonnafé

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé

- sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.
- sous l'autorité hiérarchique du directeur et par délégation, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé assistants du chef de pôle.
- sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin responsable de l'unité.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'inscription à l'ordre infirmier est obligatoire pour exercer

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100%
- Amplitude horaire journalière 7h à 21h
- Horaires types : 7h à 19h, 7h30 à 19h30, 9h à 21h
- Cycles en repos variables sur la base de 36 heures.

En fonction des choix institutionnels dans les mois à venir, les horaires et les organisations seront peut-être amenés à changer.

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et dans l'institution.

Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service (maintien des effectifs de fonctionnement) et des règles institutionnelles.



5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le **Pôle Est**, l'un des trois pôles de psychiatrie de l'adulte du Vinatier – Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole, regroupe environ 250 professionnels médicaux, paramédicaux ainsi que de divers autres métiers.

Le pôle est structuré autour de plusieurs services couvrant une offre de soins diversifiée, dont le **secteur psychiatrique G37**, qui dessert les usagers de **l'Est lyonnais** résidant notamment sur les communes de **Villeurbanne, Bron et Décines**. Le Pôle Est assure la prise en charge psychiatrique de cette population grâce aux structures suivantes :

5.1. Secteur psychiatrique G37

- **Un service CMP / CADEO** (Centres Médico-Psychologiques et d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation), réparti sur trois sites de proximité : Villeurbanne, Décines et Bron.
- **Une unité de consultations sécurisées** localisée sur le site du Vinatier.
- **Un service de Réhabilitation et de Psychoéducation (CRP)**, implanté sur trois sites, à Décines, Villeurbanne et à Bron (Vinatier).
- **Un service ambulatoire** composé :
 - d'un **hôpital de jour (HDJ)** de crise situé sur le site du Vinatier,
 - d'une **équipe mobile** intervenant à domicile sur l'ensemble du secteur.
- **Un service d'hospitalisation à temps complet** comprenant **quatre unités** :
 - **Avicenne et Érasme** : unités d'hospitalisation complète (18 lits chacune),
 - **L. Bonnafé** : unité fermée (18 lits) accueillant des patients non stabilisés ou présentant des troubles du comportement importants et suivis sur le secteur,
 - **E. Lasègue** : unité d'hospitalisation (18 lits) destinée à des patients nécessitant un accompagnement renforcé en vue de leur sortie.

En dehors de l'offre sectorielle, le pôle propose une offre de soins et plusieurs activités à destination des autres pôles du Vinatier, du département ou même nationalement.

5.2. Service Hospitalo-Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Évaluation (Z61 – SUCRE)

Ce service regroupe plusieurs centres experts et consultations spécialisées visant à améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des troubles psychiatriques résistants :

- **Centre expert troubles bipolaires**
- **Centre expert dépression résistante**
- **Centre expert schizophrénie**
- **UPP** (Unité de Psychoéducation et de Psychothérapie)
- **CLAP** (Centre Lyonnais pour les Aidants en Psychiatrie), qui a créé et développe les programmes de psychoéducation **BREF** et **LEO**, reconnus au niveau national et international.

5.3. Service Hospitalo-Universitaire des Pathologies Psychiatriques Résistantes (Z61 – SHUPPR)

Composé de quatre unités spécialisées :



- **M. Jouvét** : évaluation et thérapeutique des troubles du sommeil (consultations et hospitalisations de nuit),
- **P. Deniker** : hospitalisation de semaine (15 lits) pour les pathologies psychiques résistantes, proposant des thérapeutiques de précision,
- **U. Cerletti** : neuromodulation (ECT, rTMS) en consultation et en hospitalisation de jour,
- **Agnodice** : Consultations et hospitalisations de jour spécialisées dans l'évaluation et les thérapeutiques de précision des troubles de l'humeur instables.

Ce service dispose d'un partenariat avec le **centre de recherche CRNL (Centre de recherche en neuroscience de Lyon) Psy R2**.

5.4. Service Recherche Psychiatrie et Société / Réseau ORSPERE SAMDARRA (Z58)

Cet observatoire national articule un pôle de recherche, un pôle ressource et un pôle édition avec la revue **Rhizome**. Il coordonne également plusieurs diplômes universitaires et gère « l'Espace » (Lyon 3), lieu d'accueil pour les personnes concernées par la migration.

5.5. Équipe Mobile Médico-Sociale Interpolaire : l'EMMI (Z62)

Cette équipe mobile interpolaire intervient auprès des patients accueillis en structures médico-sociales, dans une logique de coordination et de maintien dans le secteur médico-social, pour les personnes souffrant de pathologies psychiatriques chroniques.

5.6. Recherche, formation et développement des compétences

Le Pôle Est héberge des professionnels de santé et des chercheurs investis, à temps partiel ou complet, dans des missions de recherche, de formation et de développement des compétences. Ces activités s'inscrivent pleinement dans la dynamique d'innovation et d'amélioration continue de la qualité des soins portée par le pôle.

5.7. Unité Lucien Bonnafé

L'unité 1 Lucien Bonnafé est une unité fermée de 18 lits d'admission en entrée directe, ou via les services du SMAUP, pour des patients adultes souffrant de pathologies psychiatriques non stabilisées et présentant des troubles importants du comportement.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

- L'infirmier exerce sa fonction au sein d'une équipe pluri professionnelle
- L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle, éducative et rééducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologiques, sociales, économiques et culturelles.
- Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.
- L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.



7. ACTIVITES PRINCIPALES

Activités relationnelles et de soin

- Participer à l'accueil et à l'information des patients et de leurs entourages,
- Assurer l'exécution et la traçabilité des soins relevant du rôle propre infirmier et des soins prescrits,
- Surveiller l'évolution des personnes et évaluer leurs comportements,
- Permettre aux personnes hospitalisées de retrouver le plus d'autonomie, en utilisant l'éventail des outils thérapeutiques du pôle et de l'établissement,
- Participer à la réflexion et la mise œuvre du projet de soin individualisé du patient,
- Participer aux entretiens médico-infirmiers,
- Conduire des entretiens infirmiers,
- Veiller au respect du cadre de soins établi,
- Collaborer avec les ASD sous leurs responsabilités dans le respect de leur champ de qualification,
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles,
- Assurer une continuité de soins entre l'intra et l'extra hospitalier,
- Participer à l'évolution et aux changements institutionnels,
- Respecter l'organisation générale de l'institution en participant aux soins programmés et aux demandes d'intervention pour la gestion des urgences.

Activités administratives et organisationnelles

- Planifier les soins et activités thérapeutiques,
- Assurer la tenue des dossiers (traçabilité, retranscriptions d'informations, synthèses de prise en charge),
- Tenir à jour les mouvements (entrées, sorties, permissions, fugues...),
- Utiliser les moyens d'évaluations retenus par l'établissement (AVQ, risque suicidaire...),
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins au regard de l'effectif requis pour la réalisation des rendez-vous et consultations
- Assurer la gestion le contrôle et la traçabilité des produits, matériels et dispositifs médicaux.

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Participer à la coordination et au parcours patient avec les unités 2 et 3.
- Assurer l'encadrement des personnels placés sous sa responsabilité (ASD/ASH),
- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et aides-soignants et s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage (participation aux commissions de stage),
- Initier et/ou participer à des démarches qualité,
- Participer aux groupes de réflexion des pratiques,
- S'inscrire activement dans les projets de recherche et d'évaluation menés,
- Initier et/ou participer à la mise en place d'activités visant à stimuler les capacités cognitives intellectuelles, de socialisation et d'affirmation de soi des patients,
- Concourir à la mise en œuvre des axes prioritaires du projet de pôle : Recherche, Enseignement et Soins,
- S'inscrire dans les démarches de recherche menées dans le service et dans le pôle.



9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Lorem ipsum ...

9.1. Compétences recherchées

Compétences <i>requis pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel</i>	1 A développer	2 Pratique courante	3 Maîtrisée	4 Expert
Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et son entourage, en cohérence avec le projet de soins personnalisé		x		
Capacité à évaluer prévenir et gérer les situations d'urgence, notamment les situations de violence			x	
Evaluer le risque suicidaire, le risque auto ou hétéro-agressif et agir en équipe pluriprofessionnelle			x	
Participer à la contenance psychique du patient			x	
Respecter le patient, la confidentialité, la législation et les procédures en vigueur.		x		
Collaborer en équipe pluriprofessionnelle à la démarche d'accompagnement du patient et de son entourage dans les différentes dimensions du soin		x		
Etablir une anamnèse infirmière du patient, recueillir des données, les analyser et les interpréter		x		
Analyser et évaluer le degré d'autonomie d'une personne en équipe pluriprofessionnelle		x		
Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes au sein de l'unité		x		
Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne			x	
Assurer le bon fonctionnement de l'équipe de soins pluriprofessionnelle		x		
Rendre compte, par oral et par écrit, partager en équipe pluriprofessionnelle l'ensemble des informations relatives au suivi personnalisé du patient		x		
Promouvoir l'évaluation des pratiques professionnelles	X			
Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel en respectant le lieu de vie de la personne		x		
Utiliser les techniques gestes et postures/ manutention		x		
Développer une approche pédagogique auprès des nouveaux arrivants et des stagiaires		x		
Promouvoir la démarche qualité dans les activités quotidiennes		x		

1. **A développer** : n'est pas indispensable à la tenue du poste (**savoir-faire de base** : appliquer)

2. **Pratique courante** : utilisé quotidiennement – existence de protocole et procédure (**savoir-faire pratique** : adapter)

3. **Maîtrisé** : la personne doit être autonome même en situation exceptionnelle, hors protocole (**savoir-faire maîtrisé** : optimiser)

4. **Expert** : référent, tuteur, formateur – transmission du savoir et du savoir-faire (**savoir-faire d'expertise** : innover et transmettre).



9.2. Connaissances spécifiques

Savoirs (Connaissances) requis pour le poste et réévalués lors de l'entretien annuel	Réf formation	1	2	3	4
Médicales générales et/ou scientifiques et techniques de soins infirmiers			x		
Psychologie générale et psychopathologie			x		
Premiers secours				x	
Ergonomie			x		
Gestion du stress et des situations de crises en psychiatrie				x	
Hygiène hospitalière et Prévention des infections nosocomiales			x		
Bionettoyage et hygiène des locaux			x		
Gestes et postures - manutention			x		
Hygiène, confort et réponse aux besoins de la personne			x		
Technologies de l'information et de la communication			x		

1 Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

2 Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales.

Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

3 Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.

4 Connaissances d'expert :

Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 ans et plus.

9.3. Formation souhaitée

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Être si possible titulaire du permis de conduire
- Formation(s) à la gestion de la crise aigüe



9.4. Expérience professionnelle

- Expériences en psychiatrie en secteurs intra et/ou extrahospitaliers indispensables.

9.5. Qualités requises

- Esprit d'initiative et de décision, rigueur, disponibilité, assiduité, adaptabilité, dynamisme, curiosité intellectuelle.

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle EST		
Modifications apportées par la nouvelle version		
- MAJ Nouvelle charte graphique - MAJ description du pôle		
Rédaction	Vérification	Validation
F. ROLLET Cadre de santé F. BOISSIÉ Cadre supérieur de santé FF	E. BLONDELLE Cadre supérieure de santé FF	P.-H. Ducharme, Coordonnateur général des soins